

Dominique Ouattara, marraine du 20<sup>ème</sup> salon du chocolat de Paris, lors de la soirée inaugurale : « ***La Côte d'Ivoire s'honore de prendre part à cette plateforme*** »

La Première Dame, Dominique Ouattara est la marraine du 20<sup>ème</sup> salon du chocolat de Paris. A cette occasion, Mme Dominique Ouattara a prononcé, le mardi 28 octobre 2014 à Paris, lors de la soirée inaugurale de ce salon, un important discours.

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole ce soir, devant ce parterre de hautes personnalités à l' occasion du 20<sup>e</sup> salon du chocolat.

A la faveur de cette soirée inaugurale, je voudrais remercier les organisateurs de cet événement, Madame Sylvie Douce et Monsieur

François Jeanet, du choix porté sur ma personne pour être la marraine de cette belle exposition.

Je voudrais également les féliciter car, au fil des ans, le salon du Chocolat est devenu une véritable institution et une référence mondiale.

### **Mesdames et messieurs,**

Mon Pays, la Côte d'Ivoire s'honore de prendre part à cette plateforme dédiée au chocolat. En tant que premier producteur mondial de cacao, ce salon est pour nous une vitrine de choix, nous permettant d'exposer les attraits de notre cacao au monde entier.

Avec une production annuelle de un million sept cent cinquante mille tonnes, la culture de notre cacao s'inscrit dans une perspective de durabilité répondant aux valeurs éthiques recommandées.

Cependant, à l'accession de mon époux à la

magistrature suprême en 2011, il nous a fallu faire face à une réalité des plus préoccupantes: celle du travail des enfants dans les plantations de cacao. En effet, nous avons constaté que de nombreux enfants travaillaient dans le secteur du cacao ivoirien en 2011.

Pour combattre ce fléau, le Président de la République a donc mis en place deux comités de lutte contre le travail des enfants : le Comité Interministériel et le Comité National de Surveillance que j'ai été chargée de diriger bénévolement. J'ai accepté avec plaisir cette lourde tâche car, la question des droits des enfants a de tout temps guidé mes engagements et motivé mes actions.

### **Mesdames et messieurs,**

Lorsqu'en 1998 je créais la Fondation Children Of Africa, je le faisais dans l'optique de changer les

choses, afin d'offrir à chaque enfant d'Afrique un avenir meilleur.

Au fil des ans, j'ai vu la détresse, le dénuement, et le désespoir.

J'ai aussi vu le réconfort, la joie et l'espérance que peut susciter une main tendue.

Avec la Fondation, j'ai réalisé qu'une action engagée en faveur des plus faibles, fût-elle infime, a toujours une répercussion positive. J'ai réalisé qu'aucune action n'était vaine et que nous pouvions effectivement changer les choses.

Vous comprendrez alors ma révolte face au travail des enfants dans les plantations de cacao.

Dès lors, j'ai décidé de mener un véritable combat contre ce fléau. La lutte contre le travail des enfants est devenue la priorité numéro 1 de mes actions en qualité de Première Dame.

Mon engagement est un engagement de cœur, mais également un engagement institutionnel utile à notre Pays, car la Côte d'Ivoire était montrée du doigt à cause de l'utilisation des enfants dans les plantations.

Ainsi, le Comité National de Surveillance et ses partenaires, notamment les agences du Système des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, ainsi que les entreprises de la filière cacaoyère, ont fédéré leurs efforts pour éloigner les enfants des plantations.

Nos actions ont suscité une prise de conscience nationale, et les entreprises intervenant dans la filière du cacao et du chocolat ont décidé de nous soutenir en consentant d'importants investissements dans :

- la construction et la réhabilitation d'écoles, proches des grandes plantations de cacao ;
- ainsi que la mise en œuvre de programmes

spécifiques visant à l'accroissement des revenus des producteurs. Je voudrais les en remercier bien sincèrement.

Notre levée de boucliers a également permis :

- la signature en octobre 2013, de deux accords bilatéraux avec le Mali et le Burkina Faso pour lutter contre la traite des enfants à nos frontières communes;
- ainsi que la signature et l'adoption de plusieurs textes juridiques importants en 2014.

Nous avons également entrepris une campagne de communication nationale ainsi que la formation du corps préfectoral et de tous les acteurs concernés par ce problème.

Toutes ces mesures ont permis à la Côte d'Ivoire d'être reclassée par le Département d'Etat Américain au niveau supérieur en matière de lutte contre le travail des enfants.

Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire mais, nous sommes déterminés à lutter jusqu'à l'élimination totale de ce fléau.

## **Mesdames et messieurs,**

Le cacao ivoirien est un cacao de qualité, qui a de tout temps fait le bonheur des consommateurs de chocolat. Nous nous

attèlerons à conserver ce label de qualité, en respectant les normes éthiques de cacao durable, sans travail des enfants.

Pour clore mon propos, je voudrais adresser mes vifs encouragements à l'Association « Mécénat Chirurgie Cardiaque » partenaire du salon du chocolat, qui s'est fixé pour objectif de donner un nouveau cœur à des enfants malades. Je suis admirative des actions qu'ils mènent pour sauver nos enfants et je voudrais souhaiter plein succès à l'opération « Cœurs Chocolat ».

**Je vous remercie.**